

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 13 décembre 2018

-----  
DEPARTEMENT  
NORD  
-----  
ARRONDISSEMENT  
VALENCIENNES  
-----  
CANTON  
CONDE SUR ESCAUT  
-----

-----  
L'an deux mille dix-huit, le treize décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de VICQ étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DULION, Maire

NOMBRE :

De conseillers en Exercice : 15  
De présents : 12  
De votants : 14

Etaient présents : A. MARCANT (arrivée à 19h10) - P. MIKULA - G. RAVEZ - C. DELOMMEZ - M. MORCHIPONT - P. BEAL (arrivé à 18h50) - P. DESTUR - S. GMEINDL - A. PAMELARD - O. PREUX - E. DUMINY.

Les conseillers ci-après avaient délégué leurs mandats respectivement à P. BEAL - E. DUMINY.

Etaient excusés : T. TROYKENS - A. BRONSARD

---

Etait absente : M.R. LEDUC.

Le scrutin a eu lieu, Mme A. PAMELARD été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

***Après l'appel, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h30 et rappelle l'ordre du jour point par point :***

- \* Approbation du procès - verbal du 11/09/2018,
- \* Décision modificative n°4,
- \* Renouvellement de la ligne de trésorerie,
- \* Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur municipal,
- \* Subvention de fonctionnement - Le Géant Marquis de Bitailon,
- \* Recensement population 2019 - répartition de la dotation forfaitaire,
- \* Versement d'une participation au BAFA,
- \* Modification du tableau des effectifs titulaires,
- \* Demande de numérotation de voirie - Chemin Saint - Druon,
- \* Convention de prestation de service mutualisé d'un délégué à la Protection des Données (RGPD),
- \* Convention de Ramsar, soutien à la candidature du territoire des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut pour l'obtention du label

- international,
- \* Tarifs séjour hiver,
- \* Convention partenariale pour l'organisation des séjours intercommunaux hiver et été 2019,
- \* Demande de subvention FSIC auprès de Valenciennes Métropole – Travaux de rénovation toiture Salle Municipale,
- \* Affiliation de la régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles au CDG59,
- \* Rapport :
  - Synthèse de l'activité du service de l'eau pour l'année 2017,
- \* Délégation de signature :
  - Décision MAPA – réhabilitation menuiseries écoles maternelles et primaires – attribution
  - Décision MAPA – lot n°2 infructueux – désignation d'une entreprise
  - Décision MAPA – réhabilitation ventilation chauffage – attribution
  - JVS Maristem – Avenant au contrat CT LOG ON LINE
  - Délégation en matière d'établissement des listes électorales
- \* Questions diverses,
- \* Informations.

### 1 – Approbation des procès-verbaux du 11/09/2018

Chaque conseiller a reçu le procès-verbal pour lecture.

*Sans remarques, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

### 2 – Décision modificative n°4

Des ajustements budgétaires sont nécessaires en investissement et en fonctionnement. Cela concerne :

- Ecole : travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation pour 66 000€ + aménagement de la nouvelle entrée – stores et éclairage pour 6000€
- Frais de dossier ligne de trésorerie pour 450€
- Une subvention du Département à reverser à la Commune de Quarouble de 10000€ pour les travaux de la rue de Quarouble
- Remplacement de la porte Salle municipale et installation d'un volet pour 14700€
- Travaux d'éclairage public pour 3700€

Ces dépenses s'équilibrent par de nouvelles recettes (remboursement de charges de personnel pour 8000€, subvention CEE pour 10000€) ou de réduction sur des dépenses non réalisées (investissement opérations diverses – 60000€ + fonctionnement tonte – 10 000€ et matériels divers –11000€)

*Voté à l'unanimité*

### 3 – Renouvellement ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal autorise le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 100 000€ au taux de 0.800%.

*Voté à l'unanimité*

4 - Indemnités de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur municipal

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer afin de renouveler l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur municipal. L'indemnité de conseil est accordée à hauteur de 459.58€ hors CSG et RDS pour l'année 2018.

*Voté à l'unanimité*

5 - Subvention de fonctionnement - « Le Géant Marquis de Bitaillon »

Suite à la demande de la nouvelle association « Le Géant Marquis de Bitaillon », l'assemblée autorise Monsieur Le Maire à verser à l'association « Le Chôlage » une subvention de fonctionnement de 2000€ pour le projet de rénovation et la remorque du Géant.

Messieurs P. MIKULA ET O. PREUX, membres de l'association, n'ont pas pris part au vote.

*Voté à l'unanimité*

6 - Recensement population 2019 - Répartition de la dotation forfaitaire

Suite au courrier de l'Insee du 04 octobre 2018 qui précise le montant de la dotation forfaitaire soit 2740€, Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire de déterminer le montant attribué par bulletin de logement, qui sera ensuite redistribué aux agents recenseurs et au coordonnateur. L'assemblée a décidé de fixer le bulletin de logement à 3.18€ net et le forfait pour le coordonnateur à 300€ brut.

*Voté à l'unanimité*

7 - Versement d'une participation BAFA

Vu la demande de Océane HUET et considérant que cette animatrice remplit les conditions d'attribution pour le versement d'une participation financière représentant 50% du montant payé, l'assemblée décide la prise en charge de la formation générale du BAFA de Océane HUET à hauteur de 50% soit 166.50€.

*Voté à l'unanimité*

8 - Modification du tableau des effectifs titulaires

Suite aux changements de grade d'un adjoint administratif en adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et d'une intégration directe d'un agent administratif en adjoint technique, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs titulaire au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

AVANT

Grade	Pourvus	Non Pourvus
Attaché	1	0
Agent de maîtrise principal	1	0
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	2	0
	2	1
Adjoint administratif	2 dont 1TNC	0
Adjoint technique	0	1
ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe		

APRES

Grade	Pourvus	Non Pourvus
Attaché	1	0
Agent de maîtrise principal	1	0
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	3	0
	3 dont 1TNC	0
Adjoint technique	0	1
ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe		

(Suppression du poste Adjoint Administratif)

*Voté à l'unanimité*

#### 9 - Demande de numérotation de voirie - Chemin Saint-Druon

Considérant la demande de Monsieur DELOMMEZ Alexis, l'assemblée a décidé d'attribuer à la parcelle ZB85 la numérotation de voirie suivante : 1 ter Chemin Saint-Druon.

*Voté à l'unanimité*

#### 10 - Convention de prestation de service mutualisé d'un délégué à la Protection des Données (RGPD)

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que lors du Conseil Municipal du 19/06/2018, l'assemblée avait donné un avis favorable à la mutualisation pour établir le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). L'assemblée approuve la Convention de prestation de service régissant les modalités de la coopération et les missions du Délégué à la Protection des Données mutualisé entre Valenciennes Métropole et la commune de VICQ, autorise Monsieur Le Maire à signer la Convention de prestation de service et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération et accepte la contribution de la Commune qui s'élèvera à 1000€.

*Voté à l'unanimité*

#### 11 - Convention de RAMSAR soutien à la candidature de territoire des Vallées de la Scarpe

et de l'Escaut pour l'obtention du label international

Monsieur Le Maire informe l'assemblée du courrier du Parc Naturel Régional concernant la demande de soutien au dossier de candidature pour la demande de label internationale RAMSAR qui consiste à la désignation des vallées de la Scarpe et de l'Escaut comme zone humide d'importance nationale.

*Vote : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 2 (E. DUMINY et A. BRONSARD)*

12 - Tarifs séjour hiver

Dans le cadre du séjour hiver 2019 intercommunal, l'assemblée fixe les tarifs comme suit :

SEJOUR ADOS HIVER	
Quotient Familial	Tarifs
0 à 369	190
370 à 499	210
500 à 700	240
-1000	280
Plus 1000	300

*Voté à l'unanimité*

13 - Convention partenariale pour l'organisation des séjours intercommunaux hiver et été 2019

Monsieur Le Maire est autorisé à signer la convention partenariale pour l'organisation des séjours intercommunaux hiver et été 2019. Ces séjours vont accueillir 21 enfants pour le séjour d'hiver du 09 au 15 février et 50 enfants pour celui d'été du 08 au 19 juillet issus des 3 communes. Une partie des frais engagés pour l'organisation du projet Eté sera mutualisée.

Cette convention a pour objet de définir les conditions de prise en charge des différents postes de dépenses mutualisées, des modalités d'organisation et de remboursement des frais engagés par le PHARE.

*Voté à l'unanimité*

14 - Demande de subvention FSIC auprès de Valenciennes Métropole - Travaux de rénovation toiture Salle Municipale

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une demande de subvention concernant les travaux de rénovation de la toiture de la Salle Municipale sera déposée auprès de Valenciennes Métropole dans le cadre du Fonds de Soutien aux Investissements

Communaux (FSIC).

*Voté à l'unanimité*

15 – Affiliation de la Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles au CDG59

Suite à la demande d'affiliation volontaire au centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, de la Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles, l'assemblée émet un avis favorable à la demande d'affiliation volontaire au centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, de la Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles.

\* Rapport :

– Synthèse de l'activité du service de l'eau pour l'année 2017 présentée par P. BEAL,

\* Délégation de signature :

– Décision MAPA – réhabilitation menuiseries écoles maternelles et primaires – attribution

– Décision MAPA – lot n°2 infructueux – désignation d'une entreprise

– Décision MAPA – réhabilitation ventilation chauffage – attribution

– JVS Maristem – Avenant au contrat CT LOG ON LINE

– Délégation en matière d'établissement des listes électorales sur le portail ELIRE

## Questions diverses

\* L'assemblée émet un avis défavorable concernant la demande de remboursement pour l'annulation de la salle familia en date du 23/09/2018,

\* L'assemblée accepte de renouveler l'exposition peinture en 2019 sous condition d'un partenariat avec l'école.

\* Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une résiliation à titre conservatoire du contrat Lys Restauration sera envoyée au 31 décembre 2018. Il est proposé de tester les repas de la société DUPONT aux vacances de février. Ensuite, il sera pris une décision de poursuivre ou non avec Lys Restauration au 1<sup>er</sup> avril 2019.

La séance est levée à 20h00.

*Le Maire,  
Jean-Charles DULION.*